



Communiqué de presse
**La Maison du Port sera
un bâtiment à énergie positive**

Le Conseil de Surveillance de Port Atlantique La Rochelle a délibéré à l'unanimité, lors de sa séance de ce jeudi 29 septembre, pour faire de **la Maison du Port, un Bâtiment à Energie Positive (BEPOS)**.

Le futur siège de Port Atlantique La Rochelle, « La Maison du Port », dont la mise en service est prévue à la mi-2014, sera donc un bâtiment exemplaire au niveau environnemental. **Il produira 2 fois et demi plus d'énergie qu'il n'en consommera grâce à sa toiture photovoltaïque de 600 m².**



La Maison du Port, un projet ouvert sur la ville permettant une requalification urbaine de l'extrémité ouest du boulevard Delmas.

Ce nouveau bâtiment, dont la construction est confiée au cabinet d'architectes rochelais ABP, se trouve **en parfaite cohérence avec le Grenelle de l'Environnement et l'exemplarité environnementale** dans laquelle s'inscrit Port Atlantique La Rochelle, qui vient d'obtenir sa certification environnementale ISO 14 001. Il comprendra notamment :

- une **enveloppe compacte** et une **isolation performante** pour minimiser la consommation énergétique ;
- une **valorisation des apports solaires**, tout en garantissant une protection aux occupants l'été et des apports énergétiques l'hiver en cas d'ensoleillement ;
- un **éclairage naturel** des locaux ;
- une **ventilation double flux** permettant un rafraîchissement naturel nocturne des locaux l'été, ainsi que la récupération des calories de l'air ventilé l'hiver ;
- l'utilisation de **matériaux respectueux de l'environnement** et faibles émetteurs en Composés Organiques Volatils (COV).

Contact presse : Sarah Boursier

Tél. 05 46 66 10 38 - 06 01 28 40 39 - E-mail : s.boursier@larochelle.port.fr